



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2022-03021

PUBLIÉ LE 18 MARS 2022

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2022-03-11-00010 - 2022-03-08-arrêté CX-GX fiscal - liste CDS au 11-04-2022 (1 page)	Page 3
37-2022-03-11-00008 - 2022-03-18-Arreté fermature des SPF et SPFE du 5 au 11 avril (1 page)	Page 5
37-2022-03-11-00009 - 2022-03-18-CFP ouverture au public 11042022 (2 pages)	Page 7

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-03-11-00010

2022-03-08-arrêté CX-GX fiscal - liste CDS au
11-04-2022

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Nom Prénom	Responsables des services
GÉRARD Jean-Pierre COULON Nadine	Services des impôts des entreprises : Amboise Tours
MERCIER Nathalie MARTIAL Jean-Jacques GÉNIN-TOUREL Annick	Services des impôts des particuliers : Chinon Loches Tours
BERTEAU Gilles	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Tours 1
MALLET Nathalie CONQUET Odile	1ère brigade de vérification 2ème brigade de vérification
DEVOULON Michel	Pôle contrôle et expertise
CARATY-QUIQUET Marie-Christine	Pôle contrôle revenus patrimoine
BADOR Yannick	Pôle de recouvrement spécialisé
MUSSEAU Magali	Service départemental des impôts fonciers

La présente liste, qui prend effet au 11 avril 2022, se substitue à celle publiée le 15 septembre 2021.

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-03-11-00008

2022-03-18-Arreêté fermeture des SPF et SPFE du
5 au 11 avril

**Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle des services de
la Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire**

Le Directeur départemental des Finances publiques d'Indre-et-Loire,

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 26 et 43 ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services de la Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment le second alinéa de l'article L.221-2 ;

ARRÊTE :

Article 1er : Le service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOURS 1 et les services de la publicité foncière de TOURS 2, TOURS 3 et TOURS 4 seront fermés à titre exceptionnel du mardi 5 avril 2022 au lundi 11 avril 2022 inclus.

Article 2 : Le Directeur départemental des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Tours, le 11 mars 2022

Par délégation de la Préfète,
Le Directeur départemental des Finances publiques

signé

Thierry POURQUIER

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-03-11-00009

2022-03-18-CFP ouverture au public 11042022

Arrêté relatif à l'ouverture au public des services de la Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire

Le Directeur départemental des Finances publiques d'Indre-et-Loire,

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des Administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 portant délégation de signature en matière de régime d'ouverture au public des services de la Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment le second alinéa de l'article L.221-2 ;

ARRÊTE :

Article 1er

Les services de la Direction départementale des Finances publiques du département d'Indre-et-Loire sont ouverts au public du lundi au vendredi inclus, selon les modalités horaires présentées en annexe.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet au 11 avril 2022.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 11 mars 2022

Par délégation de la Préfète,
Le Directeur départemental des Finances publiques

signé

Thierry POURQUIER

Annexe

**Horaires d'ouverture au public des Centres des Finances publiques d'Indre-et-Loire,
en vigueur au 11 avril 2022**

Adresse	Service	Horaires d'ouverture
Amboise - 20 place Richelieu	Service des impôts des entreprises (SIE) d'Amboise	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 uniquement sur rendez-vous
Chinon - boulevard Paul-Louis Courier	Service des impôts des particuliers (SIP) de Chinon	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous et de 13h30 à 16h00 uniquement sur rendez-vous
	Service de gestion comptable (SGC) de Chinon	
Joué-lès-Tours - 4 avenue Victor Hugo	Service de gestion comptable (SGC) de Joué-lès-Tours	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous et de 13h30 à 16h00 uniquement sur rendez-vous
Loches - 12 avenue des Bas Clos	Service des impôts des particuliers (SIP) de Loches	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous et de 13h30 à 16h00 uniquement sur rendez-vous
	Service de gestion comptable (SGC) de Loches	
Tours - 94 boulevard Béranger	Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous et de 13h30 à 16h00 uniquement sur rendez-vous
Tours - 40 rue Edouard Vaillant	Service des impôts des entreprises (SIE) de Tours	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 uniquement sur rendez-vous
	Service des impôts des particuliers (SIP) de Tours	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous et de 13h30 à 16h00 uniquement sur rendez-vous
	Service départemental des impôts fonciers (SDIF)	
	Service de gestion comptable (SGC) de Tours Ville et Métropole	
	Paierie départementale d'Indre-et-Loire	
	Trésorerie amendes	
	Trésorerie hospitalière	
Service de la publicité foncière et de l'enregistrement (SPFE) de Tours 1	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous et le mercredi, de 13h30 à 16h00 uniquement sur rendez-vous. Fermé à partir de 12h00 chaque dernier jour ouvré du mois, à l'exception du dernier jour ouvré de l'année.	